Procès-verbal de l'assemblée régulière de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 14 novembre 2011, à compter de 19 h 30 à la salle du conseil municipal au 125, 12^e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Pauline Lauzon, conseillère
Diane Sirard, conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Georges Piché, conseiller
Mario Léonard, conseiller
Yvon Forget, conseiller

et

Normand Bélanger, directeur général

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

Madame Diane Lirard quitte son siège, il est 19 h 35

231-11-11 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par le Directeur général.

ADOPTÉE

Madame Diane Lirard reprend son siège, il est 19 h 37

232-11-11 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 11 OCTOBRE 2011

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 octobre 2011, au moins vingt-quatre heures avant cette assemblée, le Directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver le procès-verbal de l'assemblée du 11 octobre 2011 du conseil municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve en modifiant le 13e « ATTENDU » de la résolution 207-10-11 par le présent « ATTENDU »:

« ATTENDU que la Municipalité s'est engagée à avancer à même son surplus accumulé les montants nécessaires afin que la Chambre de Commerce paye les entrepreneurs qui ont terminé le travail (20 % du coût du projet). Il est par contre

entendu que ce montant sera totalement remboursé par les cotisations spéciales demandées aux propriétaires du Camping, Pourvoiries, Zecs et Chambre de Commerce. Le remboursement se fera aussi par la quote-part des détenteurs de CAAF sur une période de 3 ou 5 ans. »

ADOPTÉE

233-11-11 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE Madame Pauline Lauzon, soit nommée Maire suppléante pour la période du 15 novembre 2011 au 12 novembre 2012 et qu'elle soit autorisée à assister et à voter lors de réunion de la MRC d'Antoine-Labelle en l'absence de Monsieur Gilbert Pilote, maire.

ADOPTÉE

234-11-11 RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE AU 31 OCTOBRE 2011.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil accepte pour dépôt le rapport du Maire sur la situation financière au 31 octobre 2011.

QU'une copie du document soit publiée dans le journal local.

SITUATION FINANCIÈRE 2011

Le rapport du maire pour l'année a été déposé lors de la réunion régulière du conseil tenue le 14 novembre 2011 à notre bureau municipal.

Au cours de l'année 2011, plusieurs améliorations et réalisations ont été faites dans divers domaines.

Administration

- Relocalisation et aménagement des bureaux municipaux au 125, 12^e Rue à Ferme-Neuve;
- Vente de l'ancien édifice à la coopérative de solidarité de santé (260,000);
- Prolongement de la convention collective jusqu'en décembre 2011 et dépôt des offres patronales en vue du renouvellement d'une nouvelle convention;
- Règlement final sur l'équité salariale;
- Réalisation du colloque.

Voirie - eau potable - égout

L'essentiel de ces travaux consiste en entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout du secteur urbain (maintien des équipements, fiabilité du réseau correction des fuites, correction d'anomalies, etc.), entretien des réseaux routiers (ruraux et urbains), et équipements nécessaires, sur quatre saisons, aménagements saisonniers des parcs et autres sites d'intérêt;

Les travaux publics ont poursuivi leur plan d'aménagement du service routier en complétant les travaux de recouvrement de surface double aux Lac Ouellette et des Pionniers, pour une somme totalisant environ 80 000 \$;

L'équipe poursuit aussi un plan de dégagement mécanique des assises de routes étalées sur une dizaine d'années. Cette année, pendant la période printanière, une dizaine de kilomètres furent débroussaillés. Nous sommes en mesure d'effectuer certains de ces travaux encore cet automne à cause de la température clémente que nous connaissons;

En secteur urbain, les travaux publics ont pavé les 10° et 24° Avenues et la 12° Rue et la 22° Avenue complétant ainsi le pavage de toutes les rues de ce secteur en plus du remplacement systématique de trottoirs et de bordures de rues. Ces travaux représentent des investissements de l'ordre de ± 90,000 \$;

Toujours en secteur urbain, les travaux publics ont fait effectuer une étude sur le réseau hydraulique qui leur permettra de palier à d'éventuelles anomalies afin d'être en mesure de bien desservir la population soit pour leurs besoins quotidiens en eau potable ou pour contrer les incendies.

Sécurité publique

- Embauche de nouveaux pompiers;
- Formation des membres du service, afin de répondre aux standards sécuritaires actuels.

Loisirs

- Dépôt de l'étude réalisée par la firme GENIVAR, afin de remettre notre centre sportif à la hauteur des exigences actuelles et futures. Valeur des coûts estimés à plus de 2,5 millions;
- Demande de subvention auprès des différentes instances gouvernementales afin de nous aider à réaliser ces travaux;
- Aménagement partiel d'un parc de planche à roulettes à l'entrée du village;
- Construction d'un nouveau terrain de soccer.

Développement touristique

- Dépôt du rapport de la firme Rousseau Lefebvre, en vue de la création du Parc Régional de la Montagne du Diable;
- Participation financière des propriétaires de terrains de camping, des pourvoyeurs, auprès de chacun de leur locataire de terrains situés sur le territoire de la municipalité (± 1,000 terrains en location);
- Aide à la Chambre de Commerce de Ferme-Neuve pour sa participation au développement touristique de Ferme-Neuve;
- Des sommes d'argent supplémentaires ont été puisées dans les surplus accumulés de la municipalité, des années précédentes. Ces sommes d'argent ont servi principalement à payer les frais de relocalisation et d'aménagement des nouveaux locaux (450,000 \$), à payer les sommes pour régler l'équité salariale (125,000 \$ sommes rétroactives depuis 2001), et à soutenir la Chambre de Commerce dans ses initiatives d'encourager le développement de l'industrie touristique (300,000 \$).

MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 2011					
REVENUS	BUDGET 2011	SOLDE au 31.10.11	PRÉVISION du 01.11 au 31.12.11	TOTAL	
Taxes foncières	3 092 669	3 107 583	2 600	3 110 183	
Paiement tenant lieu de taxes	324 334	307 889	16 400	324 289	
Autres revenus de sources locales	628 320	536 347	183 395	719 742	
Transferts inc. et con. Gouvernement	812 092	1 038 914	0	1 038 914	
Total des REVENUS	4 857 415	4 990 732	202 395	5 193 127	
DÉPENSES				TOTAL	
Administration générale	655 393	486 446	101 512	587 958	
Sécurité publique	394 786	378 842	40 811	419 653	
Transport routier	1 120 381	810 375	262 661	1 073 036	
Hygiène du milieu	578 321	493 934	57 280	551 214	
Santé et Bien-Être	19 166	10 185	5 000	15 185	
Aménagement et Urbanisme	688 409	381 695	274 626	656 321	
Loisirs et Culture	618 585	590 518	120 019	710 537	
Frais de financement	114 841	83 749	28 633	112 381	
Remboursement de la dette	402 532	281 933	107 100	389 033	
Activité d'investissement	265 000	563 441	506 500	1 069 941	

Total des DÉPENSES	4 857 414	4 081 117	1 504 141	5 585 259
Appropriation des surplus 2010	7 007 414	7 001 117	1 304 141	808 941
Surplus (Déficit)	-1			416 810
SALAIRE DES ÉLUS	Rémunération de base	Allocation dépenses		
Maire	14 405	7 202		21 607,00
Maire suppléant	52,70 \$ / par mois	26,35\$/par mois		948,00
Conseillers	4 801	2 401		7 202,00
Liste des contrats supéri à 25 000 \$	eurs			
Objet du contrat	Non	Nom du fournisseur		
Avance contribution	Agence de De	50 000,00		
2011 Subvention 2011	Neuve Chambre de 0	384 227,85		
				304 227,03
Poteaux Hydro-Québec	Neuve	orestière des H	lautes-	45 533,03
Poteaux Hydro-Québec Déneigement	Neuve Coopérative f Laurentides Michel Deslau	uriers Excavatio	on inc.	45 533,03 145 837,08
Poteaux Hydro-Québec	Neuve Coopérative f Laurentides Michel Deslau		on inc.	45 533,03 145 837,08 26 117,31
Poteaux Hydro-Québec Déneigement	Neuve Coopérative f Laurentides Michel Deslau Dumoulin Gui	uriers Excavatio	on inc. iés CA	45 533,03 145 837,08 26 117,31 57 436,85
Poteaux Hydro-Québec Déneigement Vérificateur Niveleuse Règlement d'emprunt	Neuve Coopérative f Laurentides Michel Deslau Dumoulin Gui Entreprise Je	uriers Excavation Ilbault et assoc	on inc. iés CA pineau	45 533,03 145 837,08 26 117,31 57 436,85 46 806,24
Poteaux Hydro-Québec Déneigement Vérificateur Niveleuse	Neuve Coopérative f Laurentides Michel Deslau Dumoulin Gui Entreprise Je Financière Ba Fonds de soli	uriers Excavation Ilbault et assoc an-Maurice Pa	on inc. iés CA pineau e inc.	45 533,03 145 837,08 26 117,31 57 436,85 46 806,24 47 035,50
Poteaux Hydro-Québec Déneigement Vérificateur Niveleuse Règlement d'emprunt Remises Ingénierie	Neuve Coopérative f Laurentides Michel Deslau Dumoulin Gui Entreprise Je Financière Ba Fonds de soli GENIVAR	uriers Excavation ilbault et assoc an-Maurice Pa anque Nationalo darité des Trav	on inc. iés CA pineau e inc. railleurs	45 533,03 145 837,08 26 117,31 57 436,85 46 806,24 47 035,50 27 741,53
Poteaux Hydro-Québec Déneigement Vérificateur Niveleuse Règlement d'emprunt Remises Ingénierie Réaménagement Hôtel de Ville	Neuve Coopérative f Laurentides Michel Deslau Dumoulin Gui Entreprise Je Financière Ba Fonds de soli GENIVAR	uriers Excavation ilbault et assoc an-Maurice Pa anque Nationalo	on inc. iés CA pineau e inc. railleurs	45 533,03 145 837,08 26 117,31 57 436,85 46 806,24 47 035,50 27 741,53 374 548,37
Poteaux Hydro-Québec Déneigement Vérificateur Niveleuse Règlement d'emprunt Remises Ingénierie Réaménagement Hôtel de Ville Assurances 2011	Neuve Coopérative f Laurentides Michel Deslau Dumoulin Gui Entreprise Je Financière Ba Fonds de soli GENIVAR Groupe Piché	uriers Excavation illbault et assoc an-Maurice Pa anque Nationale darité des Trav e Construction i	on inc. iés CA pineau e inc. railleurs	45 533,03 145 837,08 26 117,31 57 436,85 46 806,24 47 035,50 27 741,53 374 548,37 58 806,00
Poteaux Hydro-Québec Déneigement Vérificateur Niveleuse Règlement d'emprunt Remises Ingénierie Réaménagement Hôtel de Ville	Neuve Coopérative f Laurentides Michel Deslau Dumoulin Gui Entreprise Je Financière Ba Fonds de soli GENIVAR Groupe Piché	uriers Excavation illbault et assoc an-Maurice Pa anque Nationale darité des Trav e Construction i	on inc. iés CA pineau e inc. railleurs	45 533,03 145 837,08 26 117,31 57 436,85 46 806,24 47 035,50 27 741,53 374 548,37 58 806,00 167 157,82
Poteaux Hydro-Québec Déneigement Vérificateur Niveleuse Règlement d'emprunt Remises Ingénierie Réaménagement Hôtel de Ville Assurances 2011 Électricité Déneigement	Neuve Coopérative f Laurentides Michel Deslau Dumoulin Gui Entreprise Je Financière Ba Fonds de soli GENIVAR Groupe Piché Groupe Ultim Hydro-Québe Lacelle et Frè	uriers Excavation ilbault et associan-Maurice Paranque National darité des Traver Construction in a co	on inc. iés CA pineau e inc. railleurs	45 533,03 145 837,08 26 117,31 57 436,85 46 806,24 47 035,50 27 741,53 374 548,37 58 806,00 167 157,82 111 779,34
Poteaux Hydro-Québec Déneigement Vérificateur Niveleuse Règlement d'emprunt Remises Ingénierie Réaménagement Hôtel de Ville Assurances 2011 Électricité	Neuve Coopérative f Laurentides Michel Deslau Dumoulin Gui Entreprise Je Financière Ba Fonds de soli GENIVAR Groupe Piché Groupe Ultim Hydro-Québe	uriers Excavation ilbault et associan-Maurice Paranque National darité des Traver Construction in a construction in a montagne	on inc. iés CA pineau e inc. railleurs	45 533,03 145 837,08 26 117,31 57 436,85 46 806,24 47 035,50 27 741,53 374 548,37 58 806,00 167 157,82

PRÉVISIONS 2012

MRC d'Antoine-Labelle

Ministre des Finances

Sintra inc.

des eaux

Ministère du Revenu du Québec

Régie intermunicipale de déchets

Société québécoise d'assainissement

Receveur général du Canada

SSQ Société d'assurance-vie

Ville de Mont-Laurier

183 734,61

223 096,00

222 042,06

92 302,73

254 091,65

95 566,23

50 165,16

72 550,46

55 500,88

2 892 076,70

Total

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal aura à préparer le budget 2012, et certains dossiers feront l'objet d'une attention particulière de la part des élus.

Administration

Quotes-Parts 2011

Sûreté du Québec

Quotes-Parts 2011

Traitement de surface Aqueduc, égout

Assurances collectives

Remises 2011

Remises 2011

Supra-locaux

- Conseil sans papier;
- Renouvellement de convention collective;
- Suite du colloque « Ferme-Neuve un avenir prometteur ».

Voirie

- Montée Gravel et 4e rang Gravel;
- 3e rana Gravel Nord;
- Questionnement sur les travaux à réaliser à la montée Leblanc.

Sécurité publique

- Maintenir le service d'incendie à la hauteur des exigences gouvernementales;
- Formation de nos nouveaux pompiers.

Loisirs

- Donner suite au rapport de la firme GENIVAR, sur les améliorations à apporter à notre Centre Sportif. Donc, dès 2012, débuter les travaux correctifs urgents;
- Compléter nos parcs (patin à roulettes et terrain de soccer supplémentaire).

Développement touristique

 2012 sera peut-être l'année où nous assisterons à la création de notre Parc Régional de la Montagne du Diable.

ADOPTÉE

235-11-11 APPROBATION DU PAIEMENT D'INDEMNISATION ET ALLOCATION

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE les personnes suivantes reçoivent à titre d'indemnisation et allocation une compensation pour leur présence à titre de témoin pour la municipalité dans le dossier des griefs du restaurant du Centre Sportif numéros : FN.310311, FN.070411, FN.110411, FN.180411 :

Madame Manon Deslauriers, deux jours de présence, déplacements et repas, l'indemnité de 448,60 \$ et pour Monsieur Roger Piché, une journée de présence, déplacement et repas, l'indemnité de 104,30 \$.

ADOPTÉE

236-11-11 SUBVENTION OSBL 2011

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le centre de prévention suicide « Le Faubourg » reçoive de la Municipalité de Ferme-Neuve la somme de cinquante (50)

dollars à titre de subvention pour leur implication sociale dans le cadre de leur campagne de financement.

ADOPTÉE

237-11-11 REDDITION DE COMPTES – DEMANDE D'APPUI

ATTENDU la liste des redditions de comptes exigées par différents ministères, notamment, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), le ministère des Transports du Québec (MTQ), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) ainsi que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Parcs (MDDEP);

ATTENDU les coûts engendrés pour les municipalités locales par les dites redditions de comptes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'appuyer dans les démarches initiées par les membres de la Table des directeurs généraux des municipalités locales et, par le fait même, demande aux MCCCF, MTQ, MAMROT et au MDDEP de réduire leurs exigences quant à leur reddition de comptes respective afin de les adapter aux réalités et aux capacités des municipalités locales situées sur notre territoire ainsi que celles à travers le Québec qui ont des réalités similaires.

ADOPTÉE

238-11-11 FONDS D'INVESTISSEMENT VS MRCAL ET CLD

ATTENDU que la Municipalité de Ferme-Neuve reconnait le bienfondé d'un Fonds d'investissement;

ATTENDU que la Municipalité de Ferme-Neuve préconise le respect des rôles et des mandats des organismes impliqués;

ATTENDU que selon les documents déposés et les discussions avec la Société de développement en transport avancé des Hautes-Laurentides (SDTAHL) quelque cinq partenaires ont été identifiés pour la constitution de ce Fonds, soient : la Société d'aide au développement de la collectivité d'Antoine-Labelle, le Centre local de développement d'Antoine-Labelle (CLD), les Caisses Desjardins de la Lièvre et de la Rouge, des investisseurs privés et la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que la Municipalité de Ferme-Neuve confirme le rôle du CLD d'Antoine-Labelle comme organisme mandataire de la MRC pour le développement économique;

ATTENDU que les municipalités doivent préserver leur volonté pour une participation financière plus élevée ou sous d'autres formes:

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve énonce son intention de participer au Fonds d'investissement pour une somme de 7263 \$ étalée sur trois (3) ans.

QUE cette somme est le résultat selon une formule mixe, à savoir richesse foncière et population dont l'année de référence est 2011.

QUE cette somme soit conservée dans une réserve dédiée à l'investissement, à la MRC d'Antoine-Labelle et que les modalités d'attribution soient établies ultérieurement.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION (règlement 122)

Avis de motion est présentement donné par Madame la conseillère Diane Sirard qu'à une prochaine assemblée, elle présentera ou fera présenter un règlement sur la tarification aux propriétaires des différents sites pour des roulottes et des tentes dans les campings sis sur le territoire de Ferme-Neuve.

239-11-11 LETTRES À DES EMPLOYÉS

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal entérine le contenu des lettres envoyées à certains employés datées du 8 novembre 2011 dans le cadre des évènements survenus en octobre 2011 et des décisions prises à la suite de ceux-ci.

ADOPTÉE

240-11-11 MANDAT AU CRM, GRIEF EN COURS

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE les services de Me Marie-Hélène Provencher soient retenus dans le cadre des griefs déposés par le syndicat (grief numéro : FN.220911).

QUE les honoraires soient ceux établis dans sa lettre du 2 novembre 2011.

241-11-11 FIBRE OPTIQUE, WINDIGO

ATTENDU qu'après discussion, les parties en sont venues à un accord en ce qui a trait au frais de service internet et la facturation annuelle des frais de location des poteaux de Télébec Itée, de service de réparation, reliés à sa ligne et facturés par la MRCAL;

ATTENDU qu'il y aura lieu de modifier la facture # CRF1000456 émise en juillet 2010 pour les services de 2010;

ATTENDU que le service n'a été disponible pour le Windigo qu'à compter d'avril 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la facture # CRF1000456 soit réduite afin de représenter des coûts de trois mois pour l'année 2010 et que les autres factures demeurent inchangées.

ADOPTÉE

Monsieur Mario féonard et Georges Piché quittent leur siège, il est 20 h 44

242-11-11 APPUI À L'ASSOCIATION D'ENSEMENCEMENT DES LACS DE FERME-NEUVE INC.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve appuie les démarches de l'Association d'ensemencement des lacs de Ferme-Neuve inc. afin que le Lac de la Bouette, le Lac-des-lles et le Lac Duncan soient ouverts à la pêche à la truite mouchetée pour les deux premiers lacs et la pêche au brochet pour le Lac Duncan du 11 février au 11 mars 2012.

ADOPTÉE

Monsieur Mario féonard et Georges Piché reprennent leur siège, il est 20 h 46

PÉRIODE DE QUESTIONS

(Section administration)

243-11-11 ENGAGEMENT POSTE OCCASIONNEL, POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

ATTENDU que l'inspecteur en bâtiment de la municipalité a remis un billet médical pour confirmer son absence pour les prochains mois; **ATTENDU** qu'après recherche, une candidate a été retenue pour le remplacement temporaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE Madame Julie Despaties soit retenue pour le poste d'inspectrice en bâtiment durant l'absence de Monsieur Jean Nicole.

QU'elle soit autorisée à délivrer tous les permis nécessaires inhérents à sa fonction.

QUE les permis qui ont été délivrés depuis le 8 novembre 2011 soient considérés valides par le conseil municipal.

ADOPTÉE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LE RÈGLEMENT 23-15

Les membres du conseil désirent reporter l'assemblée de consultation au 12 décembre 2011 ainsi que l'adoption du second projet de règlement.

244-11-11 ENTENTE DE LOCATION, PRO-SHOP

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le Maire et le Directeur général soient autorisés à signer l'entente à intervenir pour la location de la boutique «LA-MI SPORTS» de l'aréna.

QUE l'entente soit d'une année au coût de 700 \$ (plus les taxes applicables).

ADOPTÉE

245-11-11 ÉCLAIRAGE DANS LA MONTAGNE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal fasse une demande préliminaire à Hydro-Québec pour obtenir l'estimation des coûts reliés aux réparations pour l'éclairage de la croix de la montagne.

ADOPTÉE

246-11-11 SOUMISSION POUR LE DYNAMITAGE, MONTÉE LEBLANC

ATTENDU qu'un appel par soumission publique a été fait dans les journaux aux entreprises pour le dynamitage montée Leblanc sur le territoire de la Municipalité;

ATTENDU que l'ouverture publique a eu lieu le 24 octobre 2011 à la salle du conseil en présence du directeur général et du directeur des travaux publics;

ATTENDU que deux soumissionnaires ont déposé leur offre et que le directeur des travaux publics de par sa correspondance du 24 octobre 2011 a jugé les soumissions conformes;

ATTENDU que le résultat des ouvertures des deux soumissions qui se détaille comme suit;

Dynamitage Ritchie 104 775.00 \$ (taxes incluses)
Dynamitage St-Pierre 113 175.00 \$ (taxes incluses)

ATTENDU que les offres reçues sont supérieures à 100 000 \$ et que la municipalité se voit dans l'obligation de procéder par le système électronique d'appel d'offres et qu'elle avait estimé ces travaux inférieurs à 100 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la demande de soumission de dynamitage pour la Montée Leblanc soit rejetée par le conseil municipal puisque les offres reçues sont supérieures à 100 000 \$ et reporte ces travaux si nécessaire.

ADOPTÉE

247-11-11 DEMANDE DE CERTIFICAT POUR BORNES-FONTAINES SÈCHES

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QU'une demande de certificat soit faite au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour faire l'installation de bornes-fontaines sèches sur le territoire de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

248-11-11 BUDGET DU PARC RÉGIONAL

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le plan d'aménagement et de gestion du futur Parc Régional de la Montagne du Diable (P.R.M.D.), soit accepté tel que déposé par la firme Rousseau Lefebvre, et que le budget 2012-2016 tel que présenté le 7 novembre 2011 par Monsieur Christian Parent d. g. du P.R.M.D. soit aussi accepté;

DE PLUS, il est résolu que, la Municipalité de Ferme-Neuve s'engage à payer au P.R.M.D. les montants annuels annoncés dans le budget 2012-2016 déposé, et ne s'engage à aucune autre obligation pour la réalisation du parc dans les années futures.

AVIS DE MOTION (RÈGLEMENT SUR L'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS)

Avis de motion est présentement donné par Monsieur le conseiller Yvon Forget à l'effet qu'il présentera un règlement visant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la

Municipalité de Ferme-Neuve.

249-11-11 VENTE DE L'IMMEUBLE DU 5, MONTÉE BASKATONG

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur général procède par soumission publique à la vente de l'immeuble de 5, montée Baskatong (ancien local du club de ski de fond) dans le journal Le Courant des Hautes-Laurentides.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

(Section Loisirs, Urbanisme, Travaux publics, Incendie et Varia)

250-11-11 COMPTES À PAYER LISTE DÉPOSÉE POUR ACCEPTATION AU 14 NOVEMBRE 2011

Chaque membre du conseil ayant reçu une liste pour acceptation des comptes à payer, le Directeur général est dispensé d'en faire lecture.

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 14 novembre 2011 à savoir :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES D'INVESTISSEMENT TOTAL DU MOIS

97,225.67 \$ 0.00 \$ **97,225.67** \$

et d'autoriser le paiement de ces comptes à qui de droit.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

251-11-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de clore l'assemblée à 21 h 35.

ADOPTÉE

GILBERT PILOTE,

Maire

NORMAND BÉLANGER,

Directeur général et Secrétaire-trésorier